

Message d'information aux élèves et aux parents du collège Henri IV de NAY

Organisation de l'accueil des élèves du lundi 22 juin au vendredi 03 juillet 2020

Comme l'a annoncé le Président de la République dans son allocution du dimanche 14 juin 2020, les écoles et les collèges se prépareront à accueillir à partir du 22 juin tous les élèves, de manière obligatoire et selon les règles de présence normale.

Par ailleurs le décret paru au journal officiel du 15 juin 2020 précise :

« Dans les écoles élémentaires et les collèges, l'observation d'une distanciation physique d'au moins un mètre s'applique uniquement dans les salles de classe et tous les espaces clos, entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre chaque élève lorsqu'ils sont côte à côte ou qu'ils se font face. L'accueil est assuré par groupes qui ne peuvent pas se mélanger »

La capacité d'accueil des établissements scolaires dans le respect des règles décrites dans le protocole sanitaire est un élément déterminant pour la définition des conditions d'ouverture et de fonctionnement des établissements scolaires en période d'épidémie. Pour rappel, le collège compte à ce jour 840 élèves sur l'ensemble des niveaux et dispose de salles de classe dont la capacité d'accueil est inférieure à 30 personnes dans les conditions imposées par les règles de distanciation.

C'est en prenant en compte ces contraintes que l'organisation suivante a été retenue :

Du lundi 22 juin au vendredi 26 juin 2020 : accueil des élèves du groupe 2 (groupe habituel) pour l'ensemble des niveaux.

Du lundi 29 juin au vendredi 03 juillet 2020 : accueil des élèves du groupe 1 (groupe habituel) pour l'ensemble des niveaux.

Cette organisation prend en compte l'alternance actuelle sur les niveaux 6^{ème} et 5^{ème}.

Les transports scolaires et la restauration scolaire (à l'exception du mercredi midi) sont assurés dans le respect des règles sanitaires.

Rappel des règles sanitaires :

Avant de partir au collège : les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

À la descente des transports scolaires, les élèves devront rejoindre la cour de récréation et ne pas stationner devant le collège.

Le port du masque est obligatoire. Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

- À l'arrivée dans l'établissement ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

Une salle est attribuée pour chaque classe, les élèves ne changent donc pas de salle. L'aménagement a été prévu pour accueillir les élèves en respectant les distances prescrites entre les personnes. L'élève reste toujours à la même place. Compte tenu de cette organisation, les casiers sous le préau ne sont pas accessibles.

A la fin des temps de récréation, chaque enseignant guidera le groupe dans le respect de la distanciation physique et du sens de circulation retenu. Une fois à l'étage, les élèves n'attendront pas devant la salle mais rentreront directement s'installer.

Répartition des salles de classe :

Classe	Salle	Accès	Classe	Salle	Accès
6 ^{ème} 1	100	Escalier A	5 ^{ème} 1	122	Escalier D
6 ^{ème} 2	102	Escalier A	5 ^{ème} 2	002	Rdc
6 ^{ème} 3	103	Escalier A	5 ^{ème} 3	119	Escalier D
6 ^{ème} 4	105	Escalier A	5 ^{ème} 4	117	Escalier D
6 ^{ème} 5	106	Escalier B	5 ^{ème} 5	116	Escalier D
6 ^{ème} 6	107	Escalier B	5 ^{ème} 6	115	Escalier C
6 ^{ème} 7	104	Escalier A	5 ^{ème} 7	113	Escalier C
6 ^{ème} 8	110	Escalier B			
4 ^{ème} 1	Techno 1	Rdc	3 ^{ème} 1	200	Escalier C
4 ^{ème} 2	Techno 2	Rdc	3 ^{ème} 2	201	Escalier C
4 ^{ème} 3	Techno 3	Rdc	3 ^{ème} 3	202	Escalier C
4 ^{ème} 4	009	Rdc	3 ^{ème} 4	203	Escalier C
4 ^{ème} 5	007	Rdc	3 ^{ème} 5	204	Escalier B
4 ^{ème} 6	006	Rdc	3 ^{ème} 6	109	Escalier B
4 ^{ème} 7	004	Rdc	3 ^{ème} 7	111	Escalier B
4 ^{ème} 8	003	Rdc			

Les cours de latin se dérouleront en salle 112 et les cours d'occitan en salle 118.

Nous attendons que les élèves adoptent un bon comportement pendant leur semaine de présence au collège ainsi qu'une tenue vestimentaire correcte.

D'autres informations :

Concernant les formalités de réinscription (en classe de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}), les dossiers seront soit remis aux élèves présents, soit envoyés aux parents au format dématérialisé. Un dossier téléchargeable et modifiable sera également disponible sur le site internet de la cité scolaire. Une fois complété, le dossier de réinscription sera adressé : au secrétariat de direction par mail à l'adresse ce.0641509t@ac-bordeaux.fr ou, par voie postale à l'adresse Collège Henri IV BP 42 64800 NAY ou, déposé à l'accueil aux heures d'ouverture du collège ou, sera ramené par l'élève au bureau de la vie scolaire.

Concernant la restitution des manuels scolaires, les élèves qui sont présents au collège les rapporteront selon des modalités qui leurs seront précisées en temps utile. En cas d'empêchement nous proposons aux parents de venir déposer les manuels au collège sur les créneaux horaires suivants :

Lundi 29 juin : 7h30-9h ; 12h-14h ; 16h-19h

Mercredi 1er juillet : 7h30-14h

Vendredi 3 juillet : 7h30-9h ; 12h-17h

Lundi 6 et mardi 7 juillet : 8h-16h

En venant au collège les parents veilleront à respecter les règles sanitaires.

Si vous souhaitez un complément d'information, contactez-nous sur l'adresse mail :
ce.0641509t@ac-bordeaux.fr.

Nous restons à votre disposition.

Bien cordialement,

L'équipe de direction de la cité scolaire de NAY.